



Conseil Municipal

COMPTE-RENDU

Séance du mercredi 26 août 2020

Le mercredi 26 août 2020, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de M. Bruno VANDEVILLE, maire, conformément à la convocation qui lui a été faite le mercredi 19 août 2020, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 23 - Secrétaire de séance : M. Serge GIBERT.

Présents

M. Bruno VANDEVILLE, Mme Laurence MORY, M. Serge GIBERT, Mme Laëtitia LAURENT, M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Fatima GHADI, M. Arnaud GLABIEN, M. Jean-Paul CRAYE, Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand SIX, M. Philippe DE GUBERNATIS, M. Ludovic VALETTE, Mme Laëtitia PANNECOCKE, M. Sébastien DESCAMPS, Mme Stéphanie BLONDEL (Arrivée à 19h20), M. Charles BEAUCHAMP, M. Gilles COQUELLE, M. Bertrand MERLIN, Mme Sophie LEFEBVRE, M. Eric MAQUET, Mme Pascale COCKENPOT.

Représentés

Mme Cathy DELPLANQUE donne pouvoir à Mme Laurence MORY, Mme Estelle BOUDEWEEL donne pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE.

Absente excusée

Mme Stéphanie BLONDEL (Arrivée à 19h20).

Un enregistrement audio de la séance est effectué.

SECRETARIAT DE SÉANCE

M. Serge GIBERT est chargé d'assurer le secrétariat.

1. Démission et installation du Conseil Municipal

M. le Maire a souhaité la bienvenue à Mme Pascale COCKENPOT et M. Eric MAQUET, nouvellement installés.

PROCÈS VERBAL

Le procès-verbal de la réunion du 09 juillet 2020 est adopté à 19 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

2. Jury criminel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE**, le tirage au sort de la liste des jurés pour l'année 2021

DELACRESSONNIERRE, veuve DUQUENNE, Agnes Clara Florestine, née le 23/05/1922 à SAINS-LES-PERNES (62)
GUINCHARD Gaëtan Louis Bernard, né le 08/11/1995 à LILLE (59)
FAVIER Claude, né le 02/03/1947 à FORT-MARDYCK (59)
BECQUEMBOIS André Guy, né le 30/11/1961 à ARLEUX (59)
SELLEZ Christian Bernard, né le 29/03/1966 à GOUY SOUS BELLONNE (62)
DAUCHY Jean-Michel Julien, né le 01/04/1944 à FLINES-LEZ-RACHES (59)
SKIBA Betty, née le 29/09/1987 à ARRAS (62)
JASINSKI Julie Marie, née le 02/09/1984 à DOUAI (59)
DE POORTER, épouse STIENNE, Magalie, née le 20/07/1970 à DOUAI (59)

3. DOUAISIS AGGLO : Renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a proposé

- Monsieur Jean-Paul CRAYE en tant que candidat titulaire
- Monsieur Ludovic VALETTE en tant que candidat suppléant

4. Commission municipale d'urbanisme

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer une commission communale d'urbanisme ayant pour rôle
 - De suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (Plan Local d'Urbanisme) ainsi que sa mise en œuvre (soit révision, modification, application, suivi)
 - D'étudier les projets d'aménagement ou d'opérations d'ensemble de la Commune ou sous initiative privée (lotissement, construction d'équipements, etc.)
 - D'étudier les dossiers de demande de subvention dans le cadre des aides AMI Centre-Bourg pour la rénovation des façades d'habitations
- **FIXE** à 11 le nombre de ses membres
- **RENONCE** au vote au scrutin secret et **PROCÉDE** à l'élection par présentation d'une liste unique conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.
- **ÉLIT**, à l'unanimité, membres de la commission communale d'urbanisme :

Mme MORY Laurence
Mme LAURENT Laëtitia
Mme GHADI Fatima
M. SIX Bertrand
M. COQUELLE Gilles

M. GIBERT Serge
M. POPULAIRE Jean-Louis
M. GLABIEN Arnaud
M. VALETTE Ludovic
M. MERLIN Bertrand

5. Commission extra-municipale du commerce

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer une commission extra-municipale du Commerce ayant pour rôle
 - La dynamisation du commerce et de l'artisanat sur le territoire de la commune
 - La concertation autour des projets liés à la revitalisation du centre-bourg, à l'implantation de locaux commerciaux et artisanaux sur le territoire de la commune ainsi que la halle et le marché
- **FIXE** la composition de ses membres comme suit : outre le maire, 6 membres élus et 6 membres désignés
- **RENONCE** au vote au scrutin secret et **PROCÉDE** à l'élection par présentation d'une liste unique (article L.2121-21 du CGCT)
- **ÉLIT** ,à l'unanimité, membres de la commission extramunicipale du commerce :

M. SIX Bertrand	Mme BOUDEWEEL Estelle
Mme PANNECOCKE Laëtitia	M. CRAYE Jean-Paul
M. COQUELLE Gilles	Mme COCKENPOT Pascale
- **APPROUVE** la charte
- **DÉCIDE** de créer un sous-groupe au sein de cette commission composée uniquement du maire et des conseillers municipaux ci-avant élus ayant pour rôle de siéger à la commission d'attribution des demandes d'aide à la rénovation des locaux commerciaux

6. DOUAISIS AGGLO - Transfert de pouvoir de police spéciale

Le Conseil Municipal à 16 voix POUR, 3 CONTRE et 3 ABSTENTION **DÉCIDE** d'approuver le transfert dans chacun des domaines précédemment cités à l'exclusion de ceux relatif à la compétence voirie

7. CCAS d'Arleux : Désignation des représentants

M. Eric MAQUET est élu à l'unanimité administrateur du CCAS.

8. Création de poste : Adjoint technique principal de 2^{ième} classe

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- De créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ième} classe à temps complet
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision,

9. Travaux divers de voirie; Tranche optionnelle

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas affermir la tranche optionnelle n°2 « réfection de la chaussée rue de la Poste » pour un montant de 14 247,00 € HT.

10. Aménagement le long de la RD 65, avenant N°1

Sur avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 24 août 2020 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal à 19 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

- **DÉCIDE** d'adopter l'avenant n°1 précité pour le lot n°1 « voirie et réseaux) avec le groupement EIFFAGE ROUTE / ID VERDE

Montant HT de l'avenant

• Taux de la TVA	20 %
• Montant HT	- 88 301,70 €
• Montant TTC	- 105 962,04 €
% d'écart introduit par l'avenant	- 7,80 %

Dont

▪ Tranche ferme	+ 60 539,30 €
% d'écart introduit par l'avenant	+ 11,17 %
▪ Tranche optionnelle 1	+ 55 168,60 €
% d'écart introduit par l'avenant	+ 19,76 %
▪ Tranche optionnelle 3	- 204 009,60 €
% d'écart introduit par l'avenant	- 100 %

11. Mise aux normes sécurité et accessibilité PMR de l'Hôtel de Ville d'Arleux : Avenant 1 lot n°8

Sur avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 24 août 2020 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'adopter l'avenant n°1 précité pour le lot n°8 « menuiserie intérieure » avec l'entreprise C4M

Montant HT du marché complémentaire

• Taux de la TVA	20 %
• Montant HT	+ 8 526,31 €
• Montant TTC	+ 10 231,57 €

12. Construction d'un hangar de stockage municipal : Avenant n°1 lot 1

Sur avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 24 août 2020 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'adopter l'avenant n°1 précité pour le lot n°1 « VRD » avec l'entreprise VATP

Montant HT de l'avenant

• Taux de la TVA	20 %
• Montant HT	+ 2 739,40 €
• Montant TTC	+ 3 287,28 €
% d'écart introduit par l'avenant	+ 6,53 %

13. Aménagement le long de la RD 65, tranche optionnelle.

Le Conseil municipal, à 19 voix POUR et 3 CONTRE, **DÉCIDE** de ne pas affermir la tranche optionnelle 3 « enfouissement des réseaux rue Nonotte et aménagement de son parking ».

14. Foire à l'Ail Fumé 2020 : Modification des tarifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la gratuité des emplacements et réservations dans le cadre de la Foire à l'Ail fumé 2020
- **PRÉCISE** que la présente décision déroge à la délibération cadre n°1916 en date du 17 décembre 2019

Madame Stéphanie BLONDEL rejoint la séance à 19h20.

15. Centre-Bourg : Promotion des produits locaux (distributeur)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

16. Région : 1 millions d'arbres en Hauts-de-France

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** de projet de plantation le long de la RD 47 (axe 1) et au lotissement « Les Berges du canal » (axe 2) pour un montant total de 24 753,00 € HT
- **SOLLICITE** auprès de la Région une subvention d'un montant de 1 739,00 € au titre du plan « 1 millions d'arbres en Hauts-de-France »

17. Douaisis Agglo : Fonds de concours communautaire 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'affecter en section d'investissement le fonds de concours communautaire 2020 pour 30 000,00 € selon le plan de financement ci-avant présenté dans le cadre des travaux de mises aux normes accessibilité et sécurité de la mairie
- De mettre en réserve une enveloppe de 10 000,00 €

18. Douaisis Agglo : FCIS 2018-2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'affecter le fonds de concours de concours d'investissement solidaire 2018-2020 pour 30 000,00 € selon le plan de financement ci-avant présenté

19. Réhabilitation et extension de la restauration scolaire, phase 1 : Demande de subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 20 voix POUR et 3 CONTRE **APPROUVE** le nouveau plan de financement actualisé

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
Demande DSIL	232 492,00 €	20,00 %
Département - Villages et bourgs	300 000,00 €	25,81 %
Sous-total (total des subventions publiques)	532 492,00 €	45,81 %
Participation du demandeur : autofinancement	629 968,00 €	54,19 %
TOTAL	1 162 460,00 €	100 %

20. Ecole primaire Bouly Richard - Création d'une garderie : demande de financement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'aménagement d'une garderie à l'école Bouly Richard pour un montant de 13 606,36 € HT
- **SOLLICITE** auprès de la CAF une subvention d'un montant de 5 442,54 € représentant 40% du montant HT de l'investissement

21. Centre-Bourg : Demande de prorogation pour le financement des travaux du parvis de la halle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **SOLLICITE** auprès du Département une prorogation d'un an de la subvention accordée au titre village et bourgs pour les travaux d'aménagement de la place Charles de Gaulle et du parvis de la halle de marché

22. Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé : Décision modificative N°1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe de la Foire à l'Ail fumé qui s'équilibre en recettes et dépenses à 7 000,00 € en section de fonctionnement et 1 000,00 € en section d'investissement

23. Budget principal : Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré à 20 voix POUR et 3 CONTRE, le Conseil municipal **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal qui s'équilibre en recettes et dépenses à -00,00 € en section de fonctionnement et 2 100,00 € en section d'investissement.

24. Acquisition 11 rue de la Chaussée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ACCEPTE** le prix de cession fixé à 79 000,00 € pour l'acquisition de l'immeuble situé au 11 rue de la Chaussée.

25. Centre-Bourg : Cellule commerciale 16 place du Monument (location)

Ce point est ajourné.

26. Installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications

Après en avoir délibéré à 20 voix POUR et 3 CONTRE, le Conseil municipal **DÉCIDE** de louer la parcelle C 110 à la société TDF et **FIXE** le prix de location à 3 000 € par an

27. Déclarations d'intention d'aliéner

IMMEUBLE

49 et 47 en partie rue Jacques Duclos (D1414 et D 1413 partie)

31 rue Jacques Duclos (D1401)

26 cité du Cambrésis (B 2029)

TERRAIN :

Chemins des Croix (ZI 512)

C 1485 Le Becquet

Petit Marais (B 2179)

28. Déclarations préalables

AUTORISÉS

DP 059 015 20 O 00017	257 Voie des Meuniers	Carport
DP 059 015 20 O 0014	407 rue Freycinet	Clôture et portail
DP 059 015 20 O 0012	162 Chemin des croix	Carport
DP 059 015 20 O 0008	26 rue Fily	Piscine
DP 059 015 20 O 0006	6 rue de Douai	Façade

REFUSÉS

DP 059 015 20 O 0020	259 rue du Bollard	Remplacement d'une clôture par un mur
	Non autorisé par le règlement du PLU	
DP 059 015 20 O 0019	153 Chemin de la rivière du moulin	Pergola
	Matériaux non autorisés par le règlement du PLU	

29. Permis de construire**AUTORISÉS**

PC 059 015 17 O 0017 M02	2 à 16 rue Jacques Duclos	alignement des façades entre rez-de-chaussée et premier étage. suppression du bardage en ardoise artificielle
PC 059 015 20 O 0005	Chemin des Croix	création d'une maison individuelle à usage d'habitation

REFUSÉS

PC 059 015 20 O 0007	Lot 25 Lotissement "Rue du Marais"	création d'une maison individuelle à usage d'habitation
	Viabilisation du lotissement non réalisée	

**Vu, le secrétaire de séance, M.
Serge GIBERT**